Image not found or type unknown

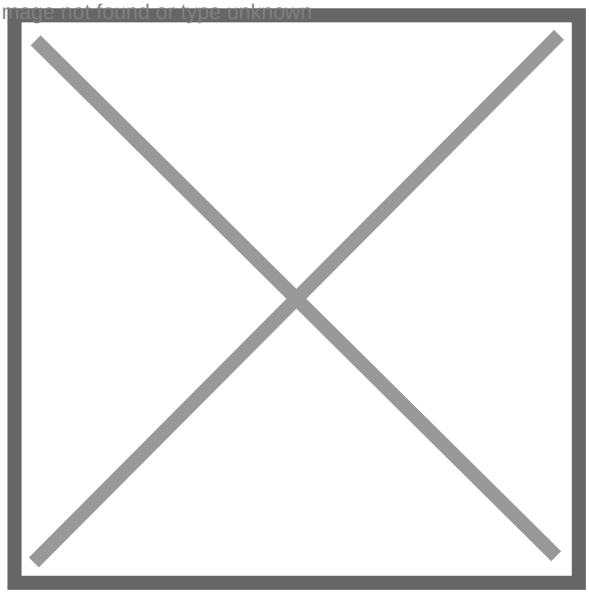

# Frais d'héritage sur un terrain en indivise ?

Par **Christine**, le **13/11/2008** à **12:09**

Bonjour,
Voilà nous sommes quatre enfants et notre maman vient de décèder, nous laissant du patrimoine assez conséquent, sauf que sur quatre deux on eut un terrain en héritage en indivise ;
Donc ma question est toute simple n'ayant pas vu la faille tout de suite , je voulais savoir si les deux autres devaient participer aus frais de géomètre et de remise dans la légalité, étant donné que nous devons diviser ce bien pour être en règle un vis à vis l'un de l'autre où est-ce que cela reste à notre charge ce qui ne serait pas juste, ni légale à notre égare , le reste des frais étant été payé par les quatre parties;
Merci de me renseigner .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés